

ENVIRONNEMENT

Près de 6 000 végétaux plantés depuis l'automne dernier

Page 2

QUARTIER

50 ans de la Victoire

Page 2

TRAVAUX

Le stade Jouve-Senez va faire peau neuve

Page 7

COMPIEGNE

N O T R E V I L L E



JUIN 2009 - N°275 - www.compiègne.fr

AMÉNAGEMENT DU CŒUR D'AGGLOMÉRATION, C'EST PARTI !

Pages 8, 9 et 10



ARC

Proméo s'installe au Bois de Plaisance



Perspective depuis l'entrée du bâtiment.

Pour répondre à son fort développement (+ 30 % en 2007), l'organisme de formation Proméo va construire un nouveau bâtiment au parc d'activités du Bois de Plaisance, à Venette. Proméo compte ainsi doubler ses effectifs d'ici dix ans dans le cadre de ses activités de formation continue (pour les salariés des entreprises) et de formation en alternance. Au Bois de Plaisance, parc labellisé Haute Qualité Environnementale (HQE), Proméo regroupera les formations présentes sur ses deux sites compiégnois (à

Royallieu et Mercières). D'ici la rentrée 2010, sur cet aménagement prévu de 6 200 m² de SHON, devraient donc être enseignées de nombreuses matières, telles que l'informatique, le management, les langues, des formations industrielles et tertiaires...

Le développement lié à ce déménagement devrait permettre la création d'une quinzaine d'emplois supplémentaires de permanents sur le Centre de Compiègne, plus une quinzaine d'emplois indirects. ■

ENVIRONNEMENT

Près de 6 000 arbres et arbustes plantés depuis l'automne dernier



De nouvelles plantations, avenue des Martyrs de la Liberté.

Compiègne dispose d'un environnement exceptionnel à proximité de la forêt et la Ville à toujours eu à cœur d'être en harmonie avec cette situation privilégiée.

Le service Espaces verts et Environnement développe d'ailleurs chaque année ce patrimoine en répartissant sur tout le territoire de la commune de nouvelles plantations. Depuis l'automne 2008, ce sont ainsi près de 6000 arbres et arbustes qui ont été plantés dans différents quartiers de Compiègne dont 300 tilia, prunus, platanus, pinus nigra, magnolia kobus, ginkgo biloba, frênes, érables et encore bien d'autres essences aux noms tout aussi évocateurs.

10 000 végétaux sur la ZAC du camp de Royallieu

Alors que résidences et maisons individuelles

continuent de sortir de terre, certains riverains peuvent d'ores et déjà profiter des plantations effectuées à l'automne, notamment dans l'allée du réseau Jean-Marie Buckmaster. "Mais il ne s'agit ici que d'un échantillon de ce qui sera planté sur ce secteur de Compiègne, au fur et à mesure de la réalisation des voiries" affirme Denis Séjourné, le Directeur Général des services techniques de la Ville. "Au total, ce sont près de 10 000 végétaux dont 550 arbres qui seront répartis sur les espaces publics de ce nouveau quartier, avec, dès l'automne prochain, la plantation des gros sujets".

Trois voies principales, l'avenue de l'Europe, la rue Jean-Jacques Bernard et l'avenue du Camp de Royallieu verront à elles seules la plantation de plus de 200 arbres de haute taille en alignement, principalement des tilleuls. Viendront s'y ajouter des arbustes et bandes plantées.

Des arbres de taille moyenne tels des pinus sylvestris, sunburst, frisia et autres ligustrum japonicum ainsi que des arbustes d'ornement agrémenteront les voies secondaires.

La perspective de Royallieu, immense espace planté doté d'une piste cyclable et d'un chemin piétonnier, qui reliera le rond-point du camp de Royallieu situé au cœur de la ZAC, au parc de Bayser, accueillera elle aussi une profusion d'essences diverses et variées : une centaine d'arbres de haute taille parmi lesquels des acer, prunus, fagus asplenifolia et autres catalpa bignonioides, parrotia persica, pinus, tilia, taxus baccata, pour ne citer que ceux-là et une multitude d'arbustes créeront une ambiance de sous-bois. ■

REPORTAGE

La Fête du muguet sur DVD

Rendez-vous traditionnel du Premier mai, la Fête du muguet a connu un nouveau succès dans les rues de Compiègne. La société Sidonie-Productions a fait entrer ses caméras au cœur de cette fête et dans ses coulisses pour présenter un DVD de 50 minutes disponible notamment auprès de l'Office de tourisme.



Durant le 1^{er} mai et les semaines précédentes, la caméra de Sidonie-Productions a filmé le déroulement et les préparatifs de la Fête du muguet.

"L'idée nous est venue de réaliser un film sur la Fête du muguet et sur la préparation de cet événement de la vie compiégnoise. Nous souhaitons ainsi mettre en valeur à la fois les participants au défilé, la Reine et ses demoiselles d'honneur et les organisateurs de la fête", explique Pascal Grand, réalisateur et «patron» de cette société de production compiégnoise.

Ainsi, outre les groupes musicaux, les majorettes, les chars fleuris construits cette année autour du thème du cinéma, la caméra de Pascal et Carine-Sophie, les deux metteurs en images de ce film, s'est promené dans l'ombre, entre les ateliers municipaux où l'on découpe, monte, peint les chars, et d'autres ateliers, dédiés ceux-là à la confection des robes portées par la Reine Cindy et ses dauphines, Anne-Sophie

et Julie. "Nous avons découvert beaucoup de choses au cours de ce tournage. On n'imagine pas que cette Fête du muguet exige une organisation colossale" confie Pascal Grand. Et si le défilé constitue la principale vedette de ce film, c'est ce travail important et permanent qui est aussi montré. "Plus le jour "J" approche, plus on sent la tension monter. Et cela ne fait que croître d'heure en heure" constate le réalisateur. De fait le montage construit selon un ordre chronologique fait ressortir cette concentration de la part de tous les acteurs de la fête. Et bien sûr, Cindy, Anne-Sophie et Julie se confient elles aussi dans ce film. Cinquante minutes de souvenirs tirés des six heures d'images tournées.

Le film est disponible à l'Office de tourisme au prix de 14 euros et sur demande auprès de Sidonie-Productions au 03.44.97.18.23. ■



Ici, la préparation des chars.

QUARTIER

La Victoire en fête !

En 1950, Compiègne est confronté à la crise du logement. Les architectes Philpott et Charpentier imaginent dès 1951 un programme de logements sur des terres agricoles au lieu-dit la Glacière.

A l'occasion des 50 ans du quartier de la Victoire, expositions, animations et jeux sont prévus les 20 et 21 juin.

Au programme :

- Expositions
 - Dans le hall de l'Hôtel de Ville
 - Au groupe scolaire Hammel
 - Sur le marché de la Victoire le vendredi 19 juin
 - Au Centre de Rencontres de la Victoire le samedi 20 juin.
 - A l'église Saint-Paul des Sablons.

• Animations

- Samedi 20 juin de 14h à 18 h :**
 - Animations de rue sur le parking du Centre Commercial ; une trentaine de jeux picards, jazz band.
 - Découverte de l'église Saint-Paul des Sablons (également ouverte le dimanche 21 juin après-midi). Visite guidée par des personnes du quartier. Entrée libre.
 - Toute la journée des témoignages d'habitants seront projetés sur un écran géant au Centre de Rencontres de la Victoire.

- Dîner spectacle
Samedi 20 juin dès 19h, rendez-vous au



Les architectes Philpott et Charpentier entourés de l'équipe d'ouvriers.

Centre de Rencontres de la Victoire pour un dîner spectacle, prix 18 euros par adulte (sur réservation). Vous y retrouverez Le duo Stykan, acrobates ; Franck Brun, humoriste et imitateur et la revue "A la folie". Suivi d'une soirée dansante.

• Surprise party (sur réservation)

Dimanche 21 juin à 14h30 : surprise party au Centre de Rencontres de la Victoire. Les tenues des années 60 sont les bienvenues mais pas obligatoires.

Renseignements et réservations auprès de Martine Frise au 06 81 13 79 89 ou Philippe Trinchez au 06 87 29 21 88 - asso.lavictoire@laposte.net ■

LES IMAGES DU MOIS

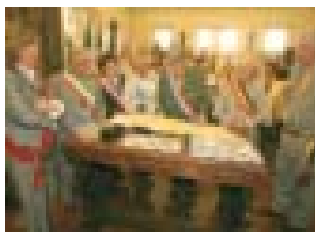


Des confettis, de la musique et des bulles multicolores, le défilé a traversé Compiègne lors de la Fête du Muguet.



◀ Louis Bertignac
A enflammé la place du château

Anniversaires de jumelages ▶
50 ans pour Huy la belge, 47 ans pour Arona l'italienne et 45 ans pour Vianden la luxembourgeoise.



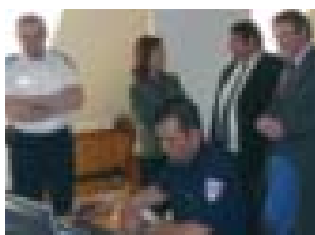
◀ 20 ans de jumelage avec Raleigh
Signature d'une charte anniversaire entre Compiègne et Raleigh, la capitale américaine de Caroline du Nord.

Les officiers stagiaires de l'Ecole d'Etat-Major ▶
Ont reçu leurs diplômes lors de la cérémonie de fin de promo.



◀ 4 élèves de Pierre d'Ailly
Sont lauréats du premier Parlement Européen des Jeunes en défendant la chimie verte.

Sabrina Belkhiri-Fadel ▶
sous-préfet de Compiègne, en visite au poste de la police municipale.



◀ Signature de la charte patriotique, par les élèves du lycée Charles-de-Gaulle qui ont participé à la commémoration du 8 mai 1945.

Spectacle Le doudou oublié de Sylvie de Berg ▶
De nombreux enfants ont participé à cette séance de contes.



“Devant nous ont comparu en la maison commune...”



Photo Richard Dugovic

Chaque année, dans toutes les Mairies de France, le mois de juin s'avère particulièrement festif. En effet, c'est toujours à cette période que les mariages sont les plus nombreux. Compiègne n'échappe pas à cette tradition. Et c'est ainsi que plus de 30 unions seront célébrées à l'hôtel de Ville entre les 6 et 27 juin.

Il n'est pas inutile de méditer sur ce que le mariage représente aujourd'hui dans notre société pour ceux qui ont choisi cette belle aventure.

Alors que l'Homme a toujours proclamé son désir de liberté allant jusqu'à donner sa vie pour elle, il est un lien moral, une chaîne invisible qu'il accepte et recherche souvent, le mariage.

Née avant même l'Histoire, cette institution occupe une place centrale dans presque toutes les civilisations, donnant lieu à des cérémonies solennelles et festives, mais couronnant plus rarement de belles histoires d'amour. Union d'intérêts (grands ou petits) et non relation sentimentale, alliance objective et non fusion passionnelle, outil de régulation, d'organisation ou plus rarement de promotion sociales, arme diplomatique et politique au service d'une dynastie ou d'un Etat, tel était l'hymen passé.

On se mariait pour un champ, pour une terre, pour une dot, pour un titre... On se mariait parce qu'il le fallait. Par conformisme moral, social et religieux. Pour assurer sa descendance... Les noces royales pouvaient permettre de consolider la paix ou conclure une alliance.

En Marie-Louise, Napoléon voyait d'abord un "ventre" et le moyen d'entrer dans le cercle très fermé des dynasties princières européennes.

L'amour venait après. Parfois.

Heureusement, ces temps semblent révolus, surtout dans nos sociétés occidentales. On choisit désormais de s'unir par amour "pour le meilleur et pour le pire". Pourtant, paradoxe de nos temps modernes, c'est maintenant que le mariage s'est affranchi de ses codes sociaux qu'il apparaît plus fragile, moins séduisant. Concubinages, unions libres, pacs, célibats revendiqués et endurcis... le concurrencent sévèrement. Sans compter la multiplication des divorces. La quête de liberté est de plus en plus forte.

C'est que le mariage n'est pas un engagement si léger puisqu'il signifie dépasser ses égoïsmes, accepter des compromis.

Se marier, c'est unir deux destinées, réunir deux chemins de vie vers une nouvelle destination qu'on espère être le bonheur.

C'est aussi et surtout bâtir les fondations, le socle d'une famille. Source de vie, de joie, de force ; talisman et refuge, c'est au cœur de la famille que l'homme achève de devenir Homme. Rendus responsables, les époux acquièrent la sagesse qu'ils devront transmettre à leurs enfants, leur fabriquer l'armure morale et spirituelle qui les protégera...

Passer de "Je suis" à "Nous sommes" pourrait être une bonne définition du mariage. Encore faut-il bien comprendre, et assumer dans la durée, tout ce que cela implique.

Philippe MARINI
Sénateur de l'Oise - Maire de Compiègne

“Allô, Monsieur le Maire ...”

03 44 40 72 80

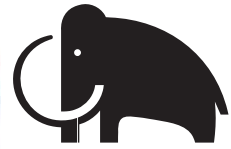
Vous pouvez joindre le sénateur-maire au téléphone, une fois par mois, le lundi 6 juillet entre 8h30 et 9h30

ACTUALITÉ	P2	PORTRAIT	P11
LES IMAGES DU MOIS	P3	JEUNESSE	P12
SOLIDARITÉ	P5	EXPRESSION LIBRE	P13
POINT SUR LES TRAVAUX	P7	ACTUALITÉ	P14
AMÉNAGEMENT DU CŒUR D'AGGLOMÉRATION		VIE PRATIQUE	P15
C'EST PARTI !	P8-9-10	DISPARITIONS	P16

Depuis **30 ans**
Mammouth écrase les prix

HYPERMARCHÉ

mammouth



Lacroix St Ouen



**Nouveau
Univers BIO**



- ✓ Épicerie
- ✓ Vins et spiritueux
- ✓ Volaille
- ✓ Boucherie
- ✓ Crèmerie, etc...

Toute l'année
5 % de remise
sur tous les produits Auchan
avec votre carte Waahh

142, route nationale - 60610 Lacroix-Saint-Ouen - Tél. 03 44 91 46 26

Horaires d'ouverture : Le lundi de 14h30 à 20h, du mardi au samedi de 8h à 20h, le dimanche de 9h à 12h.

DES OFFRES EXCEPTIONNELLES À NE PAS MANQUER !

à emporter 7 jours / 7
1 PIZZA ACHETÉE = 1 PIZZA OFFERTE

PIZZA MARIAGE PIZZA 10€	4,00
PIZZA 10€	5,00
PIZZA 10€	7,00

OUVERT 7J/7
03 44 20 30 40
de 11h à 14h30 et de 18h à 23h

9, rue du Port à Bâteaux (face à l'UTC) - Compiègne
www.spedorabbitpizza.com

Les Jardins de Cybèle
Assurer la bio-énergie, Créer la bio-énergie

Missions : planification et suivi de votre investissement

Tel : 03 44 83 88 88

Rue des Bâtons - Accès par la rue du 14 Juillet
60200 Compiègne - Côte Picarde

Les cuisines à vivre **GoCocoon in** hardy

MEUBLES ET CREATIONS DE CUISINE

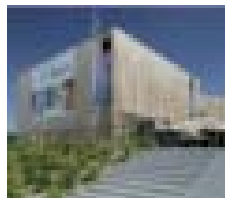
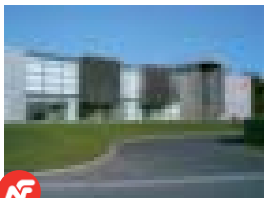
Miele Meubles

NORD FRANCE CONSTRUCTIONS

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BÂTIMENT

Siège Social - Agence Régionale Nord/Pas-de-Calais
2, rue Simon-Vollant - B.P. 80027 - 59831 LAMBERSART CEDEX
Tél. : 03 20 17 61 00 - Fax : 03 20 08 30 40
www.nfc.fr - Email : nfc.nord@nfc.fr

Agence Picardie - Ile-de-France
Technopolis 4 - 14, rue du Fonds Pernant - 60200 COMPIEGNE
Tél. : 03 44 86 46 58 - Fax : 03 44 86 39 58
Email : nfc.picardie@nfc.fr



SOLIDARITÉ

ASSOCIATIONS

Participez à la Fête du sourire de l'Association des Paralysés de France

Lors de la Fête du sourire organisée du 23 mai au 6 juin dans toute la France, les bénévoles de l'association des Paralysés de France (APF) procéderont à la vente de petits objets et de fleurs. A Compiègne, la délégation de l'Oise sera présente sur le marché, le samedi 6 juin de 9h à 17h. L'argent collecté contribuera au financement des diverses actions menées par l'APF Oise : activités pour rompre l'isolement des personnes en situation de handicap moteur et leur permettre de retrouver un certain

bien-être, sensibilisation au handicap dans les écoles, les entreprises, actions pour améliorer les conditions d'accessibilité des personnes à mobilité réduite dans les transports et les lieux publics, et favoriser l'accès de ces personnes à la vie sociale, à la culture, aux loisirs, lutter contre les discriminations,...

Le 6 juin à Compiègne, venez rencontrer les bénévoles de l'APF.

Renseignements au 03 44 15 30 09. ■

Le don d'organes, pourquoi est-ce si important d'en parler ?

A un moment ou à un autre de notre vie, nous pouvons être amenés à recevoir un organe, ou à donner un ou plusieurs de nos organes. Chacun d'entre nous peut s'associer à cette grande bataille pour la vie fondée sur la solidarité.

Les 19 et 20 juin, à l'occasion de la Journée nationale du don d'organes, France ADOT 60 tiendra un stand dans le hall de Carrefour-

Venette pour apporter des réponses concrètes aux questions que vous vous posez sur les conditions de prélèvement et le don d'organes.

Renseignements auprès de France ADOT 60, 5 rue Racine, 60 560 Orry la Ville, tél. 03 44 58 88 52 ou franceadot60@wanadoo.fr ■

Le Grand Trophée du Lions, véritable trophée du cœur

12 000 joueurs sont attendus pour ce Grand Trophée 2009 du Lions Club International, la plus grande compétition de golf "amateurs" de France, qui verra pour cette 6^{ème} édition la participation de quelque 200 golfs répartis en métropole et dans les DOM-TOM.

But de cette compétition d'envergure : recueillir des fonds destinés à aider la recherche médicale pour les enfants atteints de la maladie mais aussi de créer un réseau de professionnels de santé et d'aider à la recherche médicale et scientifique contre cette affection.

organiseurs comptent bien atteindre les deux millions d'euros.

Cette année, le golf de Compiègne a décidé de s'associer à ce trophée du cœur en accueillant le samedi 6 juin, une compétition de golf organisée par l'association Lions Sports Action.

Renseignements auprès du Club : Stéphane Bouteiller, au 03 44 38 48 00 directeur-golfcompiègne@orange.fr ou de : Henri Houdin, au 06 81 51 86 72 henrihoudin@wanadoo.fr ■

L'association DMLA présente à Compiègne

L'Association DMLA (Dégénérescence de la Macula Liée à l'Age) présidée par le Professeur Eric Souied, réunit tous les acteurs impliqués dans cette redoutable maladie de la rétine. Elle a pour objectif d'écouter et de soutenir les personnes atteintes de la maladie mais aussi de créer un réseau de professionnels de santé et d'aider à la recherche médicale et scientifique contre cette affection.

L'antenne locale mise en place à Compiègne et animée par des bénévoles aptes à donner des conseils de vie pratique et hygiéno-alimentaires ainsi que des informations sur les progrès de la recherche, assure désormais deux permanences par mois, les 2^{ème} et 4^{ème} mardis de 14h à 16h, salle 3, au 2 rue de la Surveillance.

Renseignements au 03 44 20 02 30 ou sur le site : www.association-dmla.com ■

Recherche de bénévoles

L'association Entraide Samusocial Oise a mis en place trois équipes mobiles qui effectuent des tournées de nuit auprès des sans-abris du département. Pour assurer ces tournées, l'association est à la recherche de bénévoles.

Renseignements au 0821 23 00 79 ou par mail : assoc.entraide@wanadoo.fr ■

Journée mondiale du don de sang

La journée mondiale du don de sang aura lieu le dimanche 14 juin. Cette année, cette journée sera placée sous le label : "Grande cause nationale 2009 - Don de vie/Don de Soi". ■

SANTÉ

Le centre hospitalier s'agrandit

C'est un ancien bâtiment à vocation commerciale qui a été investi par le centre hospitalier de Compiègne afin d'y abriter le service d'hospitalisation à domicile et celui d'hygiène hospitalière, l'équipe mobile gériatrique et les archives.



Les archives ont également pris place au sein de ce nouveau bâtiment.

Quatre mois de travaux pour un montant de 700 000 euros ont été nécessaires pour transformer ce bâtiment de 675 m² proche des urgences du centre hospitalier. Celui-ci reçoit aujourd'hui l'importante surface de stockage et de gestion des dossiers médicaux. A ce titre, quatre ans d'archives sont présents, soit environ 150 000 dossiers.

Côté services, c'est l'hospitalisation à domicile qui prend une grande part de ce nouveau local. Ce service favorise les soins des patients à leur domicile, ce qui permet d'éviter ou de raccourcir un éventuel séjour à

l'hôpital. Bien sûr, c'est un médecin qui suscite cette demande d'hospitalisation à domicile en liaison avec le patient et le médecin coordonnateur du service. Ce service dispose de l'équivalent de vingt-cinq places dont deux dédiées à la surveillance des grossesses "à risque".

Dirigée par le Dr Odile Faraldi, l'équipe mobile gériatrique a également élu domicile ici. Elle évalue l'état de patients âgés sur le plan médico-psycho-social, donne son avis et apporte des conseils aux équipes soignantes. Elle permet d'optimiser le parcours du patient au sein de la filière gériatrique et facilite sa sortie, notamment en ayant recours aux possibilités offertes de soutien à domicile.

Autre entité "logée" dans ce nouveau bâtiment, le service d'hygiène hospitalière chargé de lutter contre les infections nosocomiales par la mise en place de mesures de prévention, la formation des personnels et la surveillance de ces éventuelles infections. Son rayonnement s'établit au travers d'un réseau d'hygiène, sur six établissements du secteur, à savoir, les centres hospitaliers de Compiègne et de Noyon, l'hôpital de Crépy-en-Valois, le centre de réadaptation cardiaque d'Ollencourt, les maisons de retraite de Verberie et de la Fraternité d'Autrèches. ■

TROISIÈME ÂGE

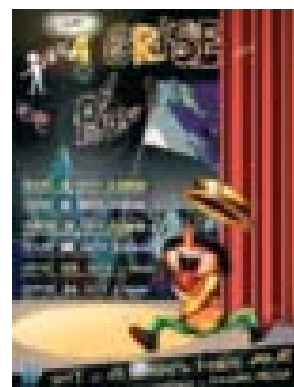
C'est la crise... de rire !

L'atelier théâtre des aînés de Compiègne dirigé par Frédéric Morlot donnera plusieurs représentations de son nouveau spectacle : "C'est la crise... de rire !", en juin, dans les communes de l'Agglomération de la Région de Compiègne.

A Compiègne, il se produira à l'Espace Jean Legendre le mardi 23 juin à 14h30 ainsi que le jeudi 11 juin à 15h30 au parc de Baysar, dans le cadre de Parc en Fête.

Entrée libre.

Renseignements auprès de Frédéric Morlot au 03 44 40 73 73.



Soyez vigilant !

Encore tout récemment, des individus, soi-disant envoyés par la mairie, se sont présentés au domicile de personnes âgées pour leur vendre des services et ont profité de leur fragilité pour les voler.

Sachez que la Ville de Compiègne n'a missionné aucun représentant du service social. Il vous est donc demandé la plus grande prudence.

En cas de problème et pour tout signalement, prenez contact au plus vite avec :

- La police municipale au 0 800 502 507
- La police nationale au 03 44 36 37 37
- Ou le centre communal d'action sociale au 03 44 40 72 35. ■



SERGIC

Une marque
au service
de l'immobilier

Agence de **COMPIEGNE**

41 rue Pierre Sauvage
(juste derrière l'Hôtel de Ville)

Tél. 03 44 38 38 50

Toutes nos offres sur
www.sergic.com

- GESTION
- LOCATION
- TRANSACTION
- COPROPRIÉTÉ

sanofi aventis
L'innovation pour la santé.

Sanofi-aventis recherche et développe des médicaments et des vaccins accessibles au plus grand nombre, pour améliorer la vie.

Le site de Compiègne est spécialisé dans la fabrication et le conditionnement des médicaments de formes solides orales (comprimés, gélules et pastilles).

Sanofi-aventis Compiègne
41 rue de Cléry au Parc - BP 10000
60200 Compiègne cedex
Tél : 03 44 38 44 38 - Fax : 03 44 40 40 40
Email : compieng@sanofi-aventis.com

Pour plus d'informations sur notre Groupe, consultez notre site www.sanofi-aventis.com

Et si vous profitez de votre jardin à plein temps ?

Jardinage Bricolage

Premier réseau de services à la personne
176 agences en France et 18 ans d'expérience

Détendez-vous et économisez
50% de réduction sous forme de déduction fiscale ou de crédit d'impôt
SIRET : 332.311.836.00057

AGE D'OR SERVICES c'est aussi : l'aide à domicile, l'accompagnement, l'assistance aux personnes âgées, le portage de repas, la téléassistance...

Rejoignez nos 25 000 clients
Appelez-nous au 03 44 44 01 01, agence de Compiègne

INTERNET, pourquoi pas vous !

Pertinence est là pour vous aider pas à pas dans cette nouvelle aventure informatique.

Installation et mise en route de votre ordinateur

03 44 42 31 18 - 06 33 18 90 34
PERTINENCE Entreprise - 6, rue de l'Innovation 60200 Compiègne

LITSALONS

300 m² en Centre Ville de Compiègne

CENTRE RÉGIONAL DE LA LITERIE

Canapés • Banquettes lits • Literie

Grand choix de CANAPÉS-LITS

-20%

GRANDES PROMOTIONS

-30% sur la literie exposée en magasin jusqu'au 27 juin 2009

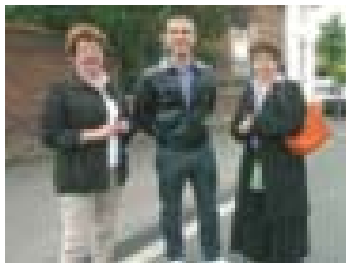
- Literies fixe ou électrique • Literies sur mesure
- Canapés fixe et convertible • Banquettes-lit
- Lits gigogne • Têtes de lits • Couvre-lits

1, rue Notre Dame de Bon-Secours (face Caisse d'épargne St Antoine) - **60200 COMPIEGNE - Tél. 03 44 20 62 62**

POINT SUR LES TRAVAUX

QUARTIERS

Les aménagements aux Sablons



Marie-France Gibout et Abdelhalim Benzadi, conseillers municipaux et Arielle François, adjointe au maire, délégués pour le quartier des Sablons.

Voirie

Avenue du Maréchal Joffre, la réfection des trottoirs a été réalisée afin d'en corriger la déclivité et les pentes. Le tapis de la chaussée a également été rénové. Coût de l'opération : 250 000 euros.

Avenue du Maréchal Foch, un trottoir a été

aménagé dans la partie comprise entre l'avenue de Royallieu et l'avenue de la Somme.

Boulevard des Etats-Unis, avenue de la Libération et rue de Bournonville, un mini-giratoire a été réalisé au carrefour de ces voies afin de mieux réguler la circulation automobile.

Coût : 190 000 euros.

Rue de Bournonville, un accord devrait intervenir prochainement avec le propriétaire d'un terrain situé dans cette rue, afin de permettre l'installation d'un abri bus sur une partie de la propriété, compte tenu de l'étroitesse du trottoir à cet endroit.

Patrimoine et bâtiments communaux

Groupe scolaire Saint-Germain

Le remplacement des huisseries actuelles par des huisseries en aluminium est prévu

dans le courant de l'été 2009, ainsi que des travaux de peinture, courant 2010, à l'école élémentaire A.

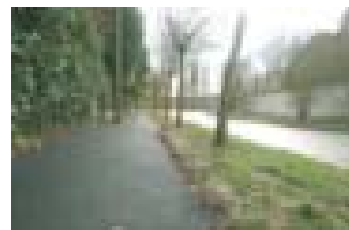
La libération d'un logement de fonction dans cette école va permettre un réaménagement de l'école élémentaire B, avec la création d'un bureau pour la directrice, d'une tisanerie au rez-de-chaussée, la réalisation d'issues de secours et de locaux pour le personnel enseignant et de service de l'école, ainsi qu'un sanitaire avec un point d'eau pour les élèves.

Le remplacement des huisseries et des travaux de peinture seront entrepris à l'école élémentaire B en 2010, une fois les travaux de l'école élémentaire A réalisés.

Gymnase Gaëtan Denain

Les huisseries ont été remplacées et la peinture intérieure a été refaite par les services municipaux.

Les sanitaires seront rénovés prochainement. ■



Avenue de la Somme.



Mini-giratoire au carrefour de l'avenue de la Libération, de la rue de Bournonville et du Boulevard des Etats-Unis.

Le stade Jouve-Senez va faire peau neuve

Ce sera certainement l'une des plus belles réalisations dans le domaine des équipements sportifs de la ville. Le Stade Jouve-Senez, dévolu au rugby et à son principal servent, le Rugby Club Compiégnois, va connaître une importante phase de travaux.



Le futur Club House du Rugby Club Compiégnois.

"Ils débiteront à la rentrée de septembre pour se terminer au cours du premier trimestre de 2011" annonce Nicolas Leday, maire-adjoint chargé des travaux et des bâtiments communaux. Une large concertation avec les dirigeants du RCC, et les représentants de

la Fédération française de rugby a permis de définir un projet cohérent qui allie tribune, vestiaires et club-house. L'Atelier d'Architecture, cabinet d'architecte de Creil, a été choisi pour le mener à bien. "Nous souhaitons beaucoup de clarté pour le nouveau

club-house" confie Nicolas Leday. De fait la lumière aura ici une place de choix et cet équipement remplacera très avantageusement l'ancien local préfabriqué qui accueille encore les joueurs, les dirigeants et supporters du RCC. Mais évidemment ce n'est pas tout. "Il s'agit effectivement du plus gros chantier de ce mandat municipal en ce qui concerne les bâtiments communaux sportifs" constate Nicolas Leday. "Celui-ci consistera en une réhabilitation totale du stade Jouve-Senez. En plus du club-house, la tribune qui porte le nom François Piazza sera agrandie par deux nouvelles ailes. Nous disposerons ainsi d'une centaine de places supplémentaires pour les spectateurs. De nouveaux vestiaires seront pour leur part aménagés dans le futur bâtiment principal qui recevra également les locaux techniques. Une somme de 1,5 millions d'Euros a été consacrée à ce bâtiment sur un budget total de 2,5 millions d'Euros comprenant en outre les travaux de Voirie Réseaux Divers et les

honoraires" explique Nicolas Leday. Des équipements qui seront certifiés HQE autrement dit de Haute Qualité Environnementale. Ainsi les toitures seront aménagées en terrasses végétalisées et permettront de récupérer l'eau de pluie. De même l'entrée au stade Jouve-Senez sera totalement nouvelle avec une allée boisée donnant sur l'Avenue de l'Armistice où des places de stationnement supplémentaires seront aménagées. "L'idée est d'offrir un stade parfaitement intégré à la forêt, suivant en cela la réalisation du tennis Pompadour inaugurée l'année dernière" rapporte l'adjoint aux travaux.

Ainsi après le stade d'athlétisme Paul-Petitpoisson, les équipements et pelouses du stade de football Paul-Cosyns et le tennis Pompadour, c'est au tour du rugby et du RCC de bénéficier de locaux entièrement rénovés. ■



Terrain du Rugby.

DOSSIER



Le nouveau pont urbain rue du Port à Bateaux offre une réelle opportunité pour créer un nouveau cœur d'agglomération.

AMÉNAGEMENT DU CŒUR D'AGGLOMÉRATION, C'EST PARTI !

Nouveau pont urbain, aménagement des bords de l'Oise, requalification du centre-ville, nouveau plan de circulation, le cœur d'agglomération se tourne vers l'avenir.

Après de nombreuses études et plusieurs consultations publiques, les premiers coups de pioches viennent d'être donnés !

C'est en 2000 que le schéma directeur est adopté. Il propose aux Compiégnois et aux habitants de l'agglomération un programme d'aménagement de la cité tournée vers l'avenir. Le projet repose alors sur un constat : le cœur de l'agglomération doit d'une part s'étendre aux communes de Margny et Venette et d'autre part offrir une meilleure répartition des flux de circulation. Compiègne se lance dans une reconquête de l'espace urbain lui permettant de s'adapter aux exigences urbaines de demain tout en préservant une haute qualité environnementale.

➤ Agrandir et réaménager le centre ville

L'aménagement du cœur d'agglomération s'articule autour de la création d'un nouveau pont sur l'Oise situé au niveau de la rue du Port à Bateaux. La création de ce nouveau pont urbain, outre les avantages en termes de circulation, va agrandir le centre-ville de Compiègne et le prolonger sur la rive droite. De nouveaux logements vont être créés en cœur d'agglomération, aux débouchés du pont sur Compiègne et Margny, pour créer un nouveau quartier d'habitations appelé la ZAC des deux rives.

La création de ce quartier sera accompagnée de l'installation de nouveaux services, de nouveaux commerces et bureaux et de l'installation d'un hôtel 3 étoiles+. Profitant de cette nouvelle dynamique, le quartier de Margny-la-ville, proche de la gare, poursuivra son développement. La mise en œuvre du cœur d'agglomération prévoit aussi des aménagements importants dans tout le centre-ville de Compiègne où tout sera mis en œuvre pour mieux circuler.



Les bords de l'Oise seront réaménagés et végétalisés sur la rive droite et la rive gauche.

Diminuer la circulation en centre-ville

En créant en périphérie la rocade nord-est qui achève le contournement de Compiègne, l'agglomération va se délester de la circulation de transit de l'axe Beauvais / Soissons qui emprunte actuellement la rue de Beauvais, le cours Guynemer et l'avenue Poincaré. D'autre part, la création du nouveau pont urbain au débouché de la rue du Port à Bateaux sur Compiègne va permettre une meilleure répartition des flux restants. La circulation sera alors facilitée dans le centre de Compiègne, les piétons y retrouveront une grande place ainsi que les transports en commun.

Une nouvelle dynamique de développement

L'aménagement du cœur d'agglomération profite des opportunités foncières récentes pour renforcer sa dynamique. Ainsi, les 5 hectares de l'école d'Etat Major sont

“ Le cœur d'agglomération se tourne vers l'avenir. ”

désormais intégrés à cette vaste entreprise et seront réaménagés tant pour favoriser l'économie locale que pour maintenir l'indiscutable qualité de vie de la cité impériale.

Des bords de rivière rendus à la promenade

Le réaménagement des bords de l'Oise sur les deux rives est un objectif central du programme. Piétons, cyclistes, promeneurs pourront profiter d'un cadre de verdure restructuré avec de nouvelles pistes cyclables. L'entrée de ville côté Margny sera ainsi largement embellie.

Des équipements complémentaires

Un nouveau bassin d'orages

Pour protéger les quartiers des pluies très violentes qui font déborder les réseaux, l'agglomération réalise des bassins d'orages. Il s'agit de grandes cuves en béton, entièrement enterrées et destinées à stocker les eaux de pluie et usées. A l'issue de l'opération "Compiègne plage", au 24 août, les services de l'agglomération vont démarrer les travaux du bassin d'orages de la rue du Chevreuil. La réalisation de cet équipement va entraîner la fermeture partielle de la rue et l'interdiction de stationner à son débouché pendant 24 mois.

L'UTC fait peau neuve

La rue du Port à Bateaux sera enrichie de la réalisation de deux nouveaux immeubles de l'université de Compiègne qui seront la vitrine technologique et universitaire de l'UTC. Parallèlement, la réhabilitation du pôle Benjamin Franklin a pu être accélérée grâce au plan de relance gouvernemental. Ainsi, tout le bâtiment sera refait. En premier lieu les extérieurs, les abords, la toiture et l'accès handicapés seront réalisés, puis l'intérieur avec une reprise et une mise aux normes des réseaux.

Le centre d'innovation

Toujours sur les bords de l'Oise, mais au niveau du centre de transfert, l'UTC réalise un nouveau bâtiment qui va accueillir le centre d'innovation, lieu d'échanges entre le monde de l'enseignement, de la recherche et des entreprises.

La reconstruction du barrage de Venette

Le barrage de Venette et sa passerelle ont été réalisés lors des tout premiers aménagements fluviaux de l'Oise à la fin du XIX^{ème} siècle. Ils sont toujours en fonction actuellement. Obsolète, encore manœuvré manuellement, cet équipement ne répond plus aux normes de sécurité et de régulation du plan d'eau.



L'ancien barrage restera en service pendant toute la durée des travaux.



L'UTC accélère son plan de réhabilitation grâce au plan de relance gouvernemental. Extérieur et intérieur des établissements Benjamin Franklin et du Centre de Recherche seront ainsi entièrement réaménagés et remis aux normes.

Dans la perspective du passage à grand gabarit de l'Oise, le projet Seine/Nord, il était indispensable de reconstruire ce barrage. VNF a profité du plan de relance gouvernemental pour accélérer la mise en route des travaux qui ont débuté le 15 avril dernier. Le nouvel ouvrage est construit en amont (10 mètres) du barrage actuel qui restera en service pendant toute la durée des travaux.

La passerelle, élément technique, est dédiée à la mainte-

nance et à l'exploitation restera accessible au public pour traverser l'Oise. La nouvelle passerelle, plus large, sera bien plus esthétique avec trois arches de type bow-string, offrant une belle vue sur la rivière. Le traitement écologique n'a pas été oublié dans cet équipement où une passe à poissons sera réalisée pour permettre à la faune piscicole de remonter le cours d'eau et favoriser ainsi le repeuplement des espèces de la rivière.



La nouvelle passerelle du barrage de Venette sera bien plus esthétique et offrira un joli paysage sur les rives de l'Oise et sur la rivière.

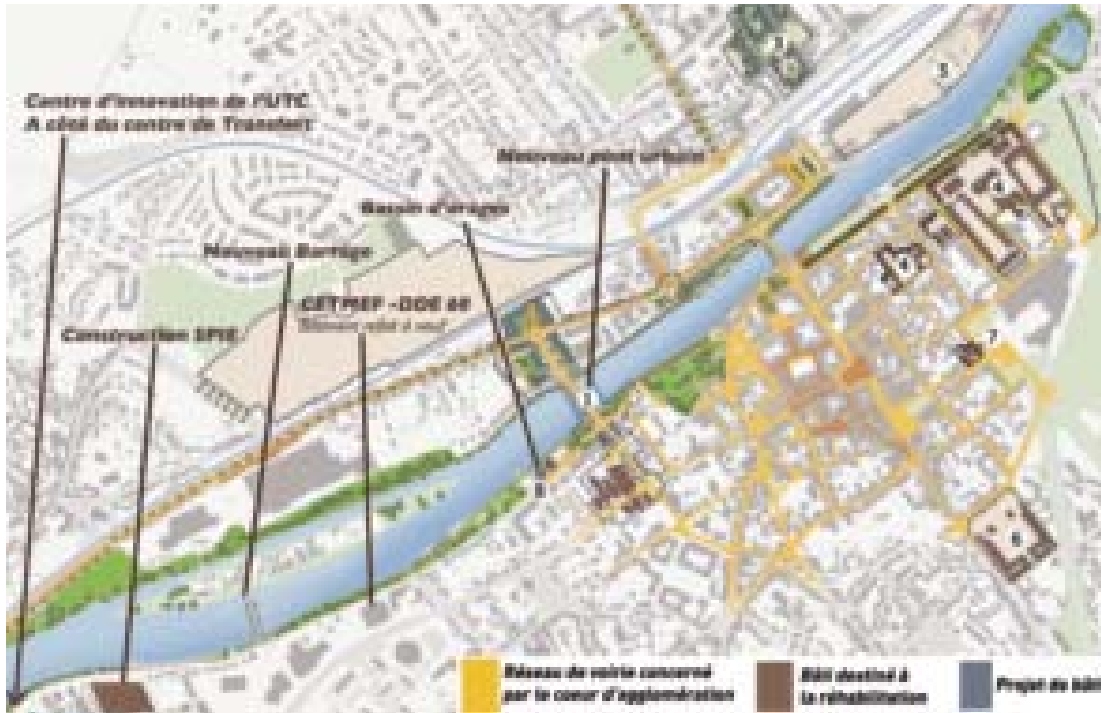
Un plan de circulation modifié

Pendant toute la durée des travaux du pont urbain, du nouveau barrage et du bassin d'orages, des rues seront coupées partiellement ou dans leur ensemble et le stationnement sera fortement restreint. Seuls les riverains seront autorisés à pénétrer dans les secteurs des travaux.

Le journal Compiègne Notre Ville vous proposera régulièrement de prendre connaissance des nouvelles voies perturbées et des itinéraires conseillés.



DOSSIER - SUITE



Les 24 mois à venir vont voir fleurir les chantiers sur les bords de l'Oise. Nouveau pont urbain, bassin d'orage, nouveau barrage, immeuble SPIE ou encore le centre d'innovation de l'UTC sont autant d'aménagements qui participent à la dynamique du cœur d'agglomération.

Un parc tertiaire construit rue Clément Bayard

Le terrain où est installé SPIE Batignolles, rue Clément Bayard, va être réaménagé prochainement. Les locaux actuels vont être démolis à partir de cet été, avant que ne soient construits trois bâtiments de bureaux destinés à la location de 2884 m², 1740m² et 1390 m². Le promoteur SOGEPROM va louer le plus grand bâtiment au Conseil général (pour accueillir la délégation à la solidarité et la maison de la solidarité et des familles).

Le plus petit bâtiment sera lui loué à SPIE Batignolles qui conservera donc des bureaux sur le site.

A terme, la partie du terrain située à côté de l'Oise devrait accueillir des maisons individuelles, prolongeant ainsi l'aménagement du quai du Clos des Roses.

CETMEF et DDE 60 dans un nouveau bâtiment

Le saviez-vous ? Le Centre d'Etudes Techniques Maritimes et Fluviales (CETMEF), dont le siège national est implanté à Compiègne est l'organisme chargé d'élaborer et de diffuser les techniques, de conduire les études et recherches, d'exécuter des prestations d'ingénierie et des expertises dans les domaines maritimes et fluviaux pour toute la France.

Aménagements d'ouvrages, études des phénomènes hydrauliques maritimes et fluviaux, sécurité intéressant la navigation, commande par satellite des phares sont dirigés de la cité impériale.

Le CETMEF a décidé la création d'un nouveau bâtiment destiné à abriter ses activités et celles de la DDE 60 dans un immeuble flambant neuf de haute qualité environnementale. Le nouveau siège du CETMEF d'une surface de 2240 m² sera réalisé le long du Quai du Clos des Roses en harmonie avec l'environnement.

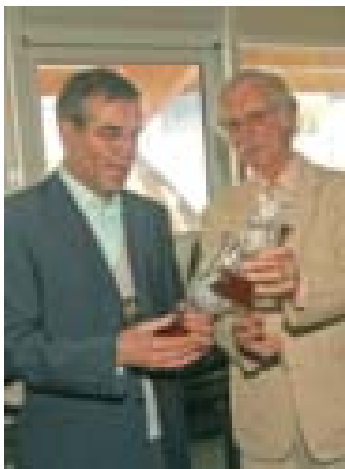
Il pourra accueillir 134 personnes, collaborateurs du CETMEF et de la DDE 60. Le chantier débute actuellement pour une ouverture de l'établissement prévue en décembre 2011. ■



Projet d'implantation.

RÉCOMPENSES

Des prix pour les cinéastes



De nombreux prix pour le Club Vidéo et Multimédia de l'ARC.

Le concours régional de l'Association des Cinéastes et Vidéastes du Nord, Pas-de-Calais, Picardie a consacré les talents des membres du Club vidéo et multimédia de l'ARC. Ces derniers ont décroché de nombreux prix. C'est ainsi le cas des réalisations

de Jean Demasse et Jean Skurtys qui ont été remarquées du jury parmi plus de cent films en compétition.

Le reportage sur le triathlon international de Saint-Jean-de-Monts de Jean Demasse a obtenu une médaille d'or, un premier prix, une coupe du meilleur document et une autre de la meilleure image. Ce film a par ailleurs reçu un deuxième prix au concours régional de première division. Autres distinctions attribuées à Jean Demasse, une médaille de bronze et un deuxième prix pour son reportage sur le championnat de France de pêche et un troisième prix pour le documentaire réalisé sur "le refuge de Grasia".

De son côté, Jean Skurtys a obtenu un deuxième prix pour son documentaire tourné lors de l'inauguration du mémorial de Royallieu. Il décroche également un deuxième prix et une médaille de bronze pour « le retour éphémère de Jeanne », un reportage sur les Fêtes Jeanne d'Arc.

Enfin, un documentaire sur le Château de Compiègne, œuvre collective du club, a reçu une médaille de bronze et un deuxième prix. ■

JEUNESSE

Le BIJ poursuit ses actions auprès des jeunes

Forums, interventions dans les établissements scolaires, accueil dans ses locaux square Pierre Desbordes, le Bureau Information Jeunesse multiplie ses actions et a renseigné plus de 400 jeunes au cours du premier trimestre 2009.



Lors de la journée consacrée aux Jobs d'été, de nombreuses offres d'emploi étaient proposées aux étudiants.

Après un premier forum sur l'apprentissage et l'alternance organisé à la mi-février avec la participation des centres de formation, d'orientation, de l'emploi et des entreprises, le BIJ renouvelait l'opération en avril dernier avec un forum sur les jobs d'été. "Informez les jeunes sur le droit du travail et leurs obligations, faciliter leurs recherches en mettant à leur disposition, par voie d'affichage, des offres d'emploi d'entreprises locales, départemen-

tales et régionales mais aussi de toutes les régions de France qui recrutent durant l'été, ainsi que des offres d'emploi à l'étranger, tel était le but de ce forum qui a rencontré un vif succès auprès des jeunes" souligne Abderrahman Dikich, responsable du BIJ. "Parallèlement nous avons profité de ce forum pour mettre en place un espace de recrutement avec des entreprises qui recherchaient des étudiants pendant la période estivale".

Pour le mois de juin, le BIJ met à la disposition des propriétaires qui souhaitent louer une chambre ou un studio à la rentrée prochaine, un service gratuit de location de logements pour étudiants et stagiaires.

En outre, tout au long de l'année, le BIJ renseigne les jeunes dans de multiples domaines de la vie étudiante et notamment sur les aides financières dans l'enseignement supérieur, que ce soit dans l'enceinte de ses locaux situés square Pierre Desbordes ou au sein des établissements scolaires compiégnais.

Service logement Etudiant
Contact : Abderrahman Dikich au 03.44.20.71.09 ■

PORTRAIT

L'étonnant Thomas

Champion de France en titre de patinage artistique dans la catégorie novice, le jeune Thomas Sosniak rêve de podiums, de chorégraphies, de triple et de quadruple axels.

Sur ses patins, il dégage une impression de grâce et de puissance. La musique de West Side Story remplit toute la patinoire, Thomas aussi, et il glisse allègrement d'un bout à l'autre en quelques secondes. Tantôt une pirouette, tantôt un saut ponctuent son programme tout en fluidité, mais ne nous y trompons pas, son essoufflement traduit un réel effort physique et durant les pauses de la séance d'entraînement quelques grimaces de fatigue remplacent le sourire imposé par la chorégraphie.

Du haut de ses 16 ans, Thomas Sosniak a déjà huit ans de patinage derrière lui, ce qui est finalement assez peu : "J'ai commencé à huit ans et demi, ce qui est déjà tard. J'étais fan des retransmissions de patinage à la télé. Les championnats d'Europe, les Jeux olympiques n'avaient pas de secrets pour moi et c'est tout naturellement que j'ai franchi les portes de la patinoire de Compiègne et du Skating Club". Entre les cours en première au lycée Charles de Gaulle, et ses deux entraînements quotidiens à la patinoire, l'un à 7 heures et l'autre à 16 heures, les journées du jeune patineur sont bien remplies. Une douzaine d'heures sur glace et deux hors glace chaque semaine, pour peaufiner les chorégraphies, lui ont permis de décrocher au mois de mars le titre de Champion de

France novices. "Ce titre était mon objectif de la saison. Ma quinzième place aux championnats de France Élite remportés par Bryan Joubert en décembre 2008, m'avait un peu déçu. A court terme j'espère bien me classer aux Grands Prix Juniors et terminer dans le Top 10 des championnats de France élite". Et à plus long terme ? Même si ce n'est pas son modèle, le Compiégnois se verrait bien comme le successeur de Bryan Joubert et aimerait se frotter au niveau international. "Je n'ai pas d'idole ou de modèle en patinage. Mes programmes sont le reflet de ma personnalité, et ils sont définis avec mes professeurs de théâtre, de chorégraphie et mon entraîneur".

Mais d'ici aux podiums mondiaux, il y a encore du chemin à parcourir, même si les sauts sont sa spécialité, il doit notamment réussir le triple axel qu'il ne maîtrise pas encore ainsi que le quadruple qui s'impose peu à peu désormais au niveau international. Pourtant le Compiégnois dispose déjà de nombreux atouts qui font la différence en compétition, comme le précise Jean-Claude Coppier, le président du Skating Club de Compiègne : "Thomas séduit les juges dans l'interprétation du programme et la chorégraphie. C'est un des rares à présenter des thèmes dans sa catégorie d'âge. Cette saison, son programme court portait sur Pirate des Caraïbes et



Du haut de ses 16 ans, Thomas Sosniak dégage une impression de grâce et de puissance sur ses patins.

le long sur West Side Story. Il sait se montrer très bon dès le début de la compétition ce qui lui permet de se présenter dans de bonnes dispositions pour le programme long." De belles années de compétitions qui s'annoncent pour Thomas Sosniak, et si le haut niveau

l'attire, la carrière d'entraîneur pourrait également l'intéresser. Pirouettes et sauts n'ont pas fini de ponctuer ses séances d'entraînements sur la patinoire de Compiègne. "Sur une jambe et jusqu'au soir, il glissera là sur son miroir... Il patinera." ■

Le Piazza
Bar - Brasserie - Pizzeria

Grillades,
Pâtes,
Salades,
Pizzas,
plat du jour

23 Ter, rue d'Amiens, derrière la gare
COMPIÈGNE - Tél. 03 44 30 03 54

Eléphant Bleu

Votre Champion de Lavage

LAVAGE 24H/24 7J/7

Venez vite découvrir vos avantages

• D'OFFRES
• DE CONSEILS
• D'ASTUCES

Soyez ELEPHANT BLEU

NOYVILLERS - JAUX - COMPIÈGNE - LONGUEUIL ANNEL - NOYEN

LABORATOIRE D'AUDITION BENOIT
Le centre de l'audition

Depuis plus de 18 ans à Compiègne

Juste prix - Ethique - Sérieux - Qualité - Service
Accueil - Savoir faire - Conseil - Maîtrise de l'innovation
Suivi technique - Compétence - Ecoute

Malentendant : ne vous trompez pas !

30, rue d'Austerlitz | 60200 Compiègne
Tél. : 03 44 86 30 09

hyper
Mince corp

Centre d'amincissement, endermologie, soins corporels

Traitement des jambes lourdes et de la peau d'orange

- Bilan + 2 soins offerts
- Cures d'amincissement raffermissant et anti-cellulite
- Soins relaxants (enveloppements d'algues et de boue)

7, rue des Boucheries
60200 Compiègne

Tél. 03 44 86 23 58

JEUNESSE

Centres aérés de juillet-août 2009 : conditions d'inscription

Pour les centres aérés de cet été, l'inscription des enfants doit être effectuée en mairie avant le 12 juin.



Les centres aérés accueillent les enfants pendant les vacances d'été

• Les centres aérés ouverts en juillet fonctionneront du lundi 6 juillet au vendredi 31 juillet 2009 inclus. Il s'agit des centres suivants :

- Le centre aéré Hersan (6/12 ans) et celui de la maternelle Jeanne d'Arc (3/6 ans) accueilleront les enfants scolarisés dans les écoles Pierre Sauvage, Hersan et Jeanne d'Arc, les enfants du quartier de Bellicart ainsi que les enfants fréquentant régulièrement le centre aéré le mercredi.

- Le centre aéré Georges Pompidou B (6/12 ans) + ados (13/16 ans) et la maternelle Georges Pompidou I (3/6 ans)

- Le centre aéré Rothschild (3/6 ans)
- Le centre aéré André Hammel A (6/12 ans) et la maternelle Jacques Prévert (3/6 ans)
- Le centre aéré Charles Faroux A (6/12 ans) et la maternelle Charles Faroux 1 (3/6 ans)
- Le centre aéré Saint-Lazare (6/12 ans) et la maternelle Saint-Lazare (3/6 ans) accueilleront les enfants du périmètre des écoles Saint-Germain et Saint-Lazare.

• Les centres aérés ouverts en août fonctionneront du lundi 3 août au vendredi 28 août inclus.

- Le centre aéré Hersan (6/12 ans) et la maternelle Jeanne d'Arc (3/6 ans) accueilleront les enfants scolarisés dans le périmètre des écoles Pierre Sauvage, Hersan et Saint-Lazare ainsi que les enfants du quartier de Bellicart.

- Le centre aéré Albert Robida A (6/16 ans) et la maternelle Robida (3/6 ans)

- Le centre aéré Georges Pompidou B (6/16 ans) et la maternelle Georges Pompidou II (3/6 ans)

Un service de restauration sera mis à la disposition des enfants selon les mêmes modalités que les années précédentes.

Conditions d'inscription

Pour une première inscription, il convient de fournir une copie de l'avis d'imposition 2007, d'un justificatif de domicile (moins de 3 mois), du livret de famille complet, ainsi que le numéro d'allocataire CAF.

S'il s'agit d'un renouvellement d'inscription, l'avis d'imposition 2007 et un justificatif de domicile datant de moins de trois mois uniquement, sont à transmettre au service de la Vie scolaire de la mairie.

A noter que si le service ne dispose pas des renseignements concernant les ressources des familles, préalablement à la participation des enfants dans l'un des centres aérés choisis, le tarif maximum sera appliqué. Pour juillet et août, un acompte correspondant à une semaine de fréquentation, sera demandé lors de l'inscription de l'enfant. Sans inscription et sans versement de cet acompte, l'enfant ne pourra bénéficier des centres aérés de cet été.

Les inscriptions pourront se faire par mail : sylvie.zucchi@mairie-compiegne.fr

Le chèque devra impérativement être adressé par courrier, l'inscription étant effective à réception de celui-ci. ■

Autres activités proposées aux adolescents

• Stage de découverte du métier de sapeur-pompier
- du 6 au 10 juillet et du 10 au 14 août de 8h à 18h
Coût : 40 euros pour les Compiégnois

• Stage de découverte du métier de gendarme et de la forêt de Compiègne
- du 17 au 21 août de 8h à 18h
Coût : 50 euros pour les Compiégnois

• "Mes vacances d'été à Compiègne en 3 mots" : sport, culture, loisirs
Semaine partagée entre les balades à vélo, les initiations sportives et culturelles
- du 20 au 24 juillet et du 10 au 14 août de 8h30 à 18h30
Coût : 30 euros pour les Compiégnois

• Camping en Baie de Somme
Une semaine de découverte de la Baie de Somme ponctuée par des activités scientifiques (météorologie et étude des insectes)
- du 10 au 14 août et du 17 au 21 août
Coût : 50 euros pour les Compiégnois

Inscriptions au centre municipal du Clos des Roses, rue Alexandre Dumas - tél. 03 44 20 91 76.

2 clients sur 3
sont venus chez nous
par le bouche à oreille



Au Crédit du Nord, grâce à nos clients et nos conseillers personnels qui vous ont fait découvrir le Crédit du Nord, nous sommes fiers de vous avoir rencontrés. Avec facilement, nos clients se sont fait chez nous et comme ils ont beaucoup d'amis, ils ont voulu l'indiquer.

2 AGENCES SUR COMPIEGNE :

42 bis rue de Paris - Tél. 03.44.36.12.80

18 rue St Nicolas - Tél. 03.44.92.58.10

Crédit du Nord

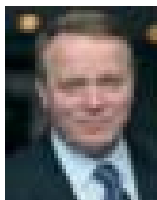


Une autre vision de la banque

EXPRESSION LIBRE

MAJORITÉ

Remettre l'homme au cœur de l'action !



Depuis plusieurs mois, nous sommes plongés dans une crise économique et financière sans précédent depuis celle de 1929. Les médias s'en font écho, ce qui est leur métier, mais cela

ne contribue pas à redonner confiance dans un système qui a montré ses déviations, ses abus, ses limites. Toute entreprise humaine doit être régulée !

Quand cette période difficile sera passée, que restera-t-il des manifestations de bonnes intentions des dirigeants ? Et finalement, ont-ils encore le pouvoir et la volonté d'agir face aux grands groupes qui ne connaissent pas de frontières ?

Face à cette situation, il est de bon ton chez certains commentateurs et économistes auto-proclamés de crier haro sur les patrons.

C'est une erreur tragique de confondre ces grands patrons qui se cooptent dans les conseils d'administrations, s'accordent des primes démesurées même en cas d'échec, et ces millions de patrons de PME et artisans pour qui l'entreprise qu'ils dirigent représente toute une vie d'investissement financier, personnel, de prises de risques, d'innovations !

Ces patrons se battent chaque jour pour la pérennité de leur entreprise et pour l'emploi.

Ils représentent le socle dur et sain d'une économie et d'un monde qui doit remettre l'homme au cœur du système... on peut encore rêver !

Chaque année, au cours de l'accueil des nouveaux Compiégnois, ceux-ci nous parlent de la propreté de la Ville, des transports gratuits, du fleurissement...

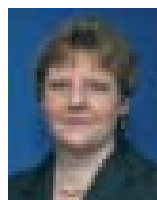
En tant qu'élu adjoint à la Sécurité, je suis plutôt tenté de ne voir que ce qui ne va pas. Mais au cours du printemps, période des Fêtes et de l'embellissement de la ville, c'est chaque année, pour moi, un plaisir de sillonner nos rues et de participer aux nombreuses manifestations.

Tout cela est dû bien sûr à une volonté de l'équipe municipale. Mais il faut rendre un hommage particulier au personnel de la ville, cantonniers, jardiniers, techniciens, électriciens, etc. qui font en sorte que notre ville soit agréable à vivre, même si il y a sans cesse des choses à améliorer, ce qui rend d'ailleurs le rôle d'élu passionnant.

Eric VERRIER

*Adjoint au maire délégué
à la Sécurité publique
et délégué pour le quartier Les Jardins*

Le bénévolat d'aujourd'hui



Actuellement, en France, il existe environ 14 millions de bénévoles.

L'activité bénévole s'est progressivement développée dans de nombreux secteurs de la vie sociale, santé, éducation, services sociaux, jeunesse, culture, sports et loisirs.

Le bénévole est une personne qui donne de son temps libre à une action qui l'intéresse ou qu'il souhaite encourager.

Depuis plusieurs années déjà, nous constatons une difficulté à trouver des volontaires prêts à s'investir dans le bénévolat.

D'où vient ce désintérêt, est-ce à cause de la morosité ambiante, le manque de temps ou tout simplement le "chacun pour soi" ; personne ne peut réellement répondre à cette question !

Si pour les causes reconnues d'utilité publique comme l'aide humanitaire ou les Restos du cœur, les bénévoles répondent présents assez facilement, il n'en est pas de même pour les associations de quartier. Ces dernières ont pour vocation de dynamiser les quartiers et de sortir les gens de leur isolement. Prenons l'exemple des thés dansants, ils permettent aux personnes de tous âges de se retrouver durant quelques heures à partager les danses de leur génération et ainsi d'oublier durant un après-midi les aléas de la vie.

Nous constatons également que les brocantes deviennent de plus en plus populaires, il y a un nombre croissant d'expo-

sants et ceci a un lien avec la période actuelle de précarité et de chômage. J'ai posé la question à plusieurs personnes qui m'ont dit qu'elles exposaient afin d'arrondir leurs fins de mois.

Tout ceci démontre l'importance qu'ont les associations de nos jours.

Nous avons la chance d'habiter dans une ville où la municipalité est proche des milieux associatifs. Philippe Marini est à l'écoute des différentes associations de Compiègne et il est toujours prêt à répondre à leurs demandes, que ce soit avec des subventions pour certaines, par le prêt de salle ou de matériel pour d'autres.

Notons également la participation des services techniques de la ville toujours présents pour que les manifestations organisées par les bénévoles se passent dans les meilleures conditions.

Bien que toutes ces aides soient essentielles, les associations ne peuvent malheureusement pas fonctionner sans la présence des bénévoles à qui je dis un grand merci de bien vouloir consacrer quelques heures de leur temps au service de leurs concitoyens.

En conclusion, je souhaite pour l'avenir un peu plus de bonnes volontés afin que les associations puissent continuer à faire vivre les quartiers.

Dominique RENARD

*Conseillère municipale
Déléguée à la Petite Enfance
et pour le quartier Royallieu-Pompidou*

OPPOSITION

D'une crise à l'autre

Crise énergétique et crise alimentaire en 2007, crise financière en 2008, crise économique et crise sociale en 2009, rarement les couloirs du temps se sont croisés aussi brutalement que sur la période récente. Mais demain c'est une crise institutionnelle qui est certaine si l'exécutif n'y prend garde et s'il continue à user sa légitimité dans l'arrogance et les paroles en l'air.

Car notre Président, qui se crut presque un temps Président du Monde, est rentré triomphant du G20. Et pour cause : paradis fiscaux épinglés sur une liste noire (sitôt blanche), Conseil de stabilité financière et supervision renforcée des marchés, moyens exceptionnels dépêchés pour le FMI. Et voilà le capitalisme tout refondé sur ses bases et tout moralisé dans ses comptes bancaires. Ca c'est fait.

Derrière les fanfaronnades, quel bilan ? On annonçait un nouveau Bretton Woods et la fin du dollar pour une monnaie mondiale, le billet vert est conforté (avec derrière lui, le couple infernal Chine-Etats-Unis). On découvre de nouvelles normes comptables

qui entrent en vigueur pour la plus grande joie des petits génies du montage financier, pas trop débordés en ce moment il est vrai. Quant aux 4 à 5000 milliards de dettes contractés par les Etats pendant la crise, leur absence remarquée des débats les destine aussi assurément à la planche à billet et à l'impôt que l'emprunt russe a fini chez le collectionneur.

Mais l'essentiel, ce n'est pas que les sondages frémissent ? La méthode n'a-t-elle pas déjà fonctionné avec le décret anti stock-options ? Tant pis si à peine passé, quelques grands patrons biens en vue se font prendre les doigts dans le pot de confiture (et de parachutes dorés). Et tant pis si le plan de soutien à sept milliards d'euros pour l'industrie automobile n'exige aucune contrepartie en terme de maintien de l'emploi. Tant pis encore si les salariés des aciéries de Gandrange ont cru à la parole présidentielle et au maintien de leur activité. Les promesses n'engagent-elles pas ceux qui les écoutent ?

Alors pas étonnant que les "Conti" soient

plus que sceptiques quand le ministre de la Relance reçoit un émissaire d'un groupe potentiellement repreneur (MAG). Dans cette affaire, où l'on n'est plus vraiment à une intrigue près, le seul véritable repère c'est malheureusement le montant de l'indemnité de départ. Indemnité que le tribunal de Sarreguemines a lourdement entamée en déboutant les syndicats le 21 avril et en dégageant la voie au plan social de la direction.

On peut encore une fois du haut de l'exécutif et comme la droite locale, condamner la trahison patronale, se dire confiant en des tribunaux appliquant une loi qu'on sait permettre aux entreprises rentables de licencier et être étonnés par des débordements (bien sûr regrettables) de colère en sous-préfecture.

Nicolas Sarkozy a exploité l'image de Jaurès pendant les présidentielles mais a eu la délicate provocation de démarrer son quinquennat sur le yacht d'un ami milliardaire. Cette duplicité est devenue une véritable marque de fabrique.

Alors que l'Etat, les collectivités locales et les services publics vont subir de très fortes turbulences l'année prochaine (l'assiette des recettes budgétaires va baisser de 3% en 2009, les déficits vont exploser, la zone euro est menacée d'un décrochage de plusieurs de ses membres), que la population pour une large part va s'enfoncer dans la détresse et le chômage, nous avons besoin de toutes nos ressources en terme de cohésion sociale et de solidarité pour faire face. Or la parole présidentielle déversée, dévaluée, gaspillée, fissure nos institutions et l'autorité de l'Etat, autorité qu'il serait trop simple de vouloir ensuite restaurer à grands coups de comparutions immédiates ou de lois anti-cagoules.

Sans quoi à cette allure 2010 pourrait bien voir une nouvelle crise émerger, franco-française celle-là : la crise de son régime.

**Laurence ROSSIGNOL, Frédéric PYSSON,
Solange DUMAY, Olivier KOVAL,
Anne SERRET, Michel FUMAGALLI,
Théodora GOMA-BALLOU**

ACTUALITÉ

VIE ÉCONOMIQUE

Compiègne, le week-end fou ! Les 27 et 28 juin

"Compiègne, le week-end fou !", manifestation organisée par les Commerçants du centre de Compiègne, vous donne rendez-vous le dernier week-end de juin.



Les commerçants proposeront des articles de qualité à des prix fort alléchants.

"Les festivités débiteront le samedi 27 juin, premier week-end des soldes d'été" précise Gérard Hutin, le président de l'Association des commerçants de Compiègne. "Les commerçants du centre proposeront des articles de qualité à des prix fort alléchants. L'occasion sera aussi donnée avec l'Office de Tourisme, de redécouvrir l'histoire commerciale du centre-ville de Compiègne, au fil des visites proposées par des guides-conférenciers".

Le dimanche, les commerçants prolongeront ce week-end des soldes d'été et les bradeurs seront présents également pour proposer articles divers et variés, produits du terroir, objets de décoration... Sans oublier bien sûr les Puces des particuliers, ouvertes à tous ceux qui souhaitent vider leur grenier, qui se tiendront place Saint-Jacques.

Le 3^{ème} Salon automobile, place du Marché aux Herbes, sera cette année élargi aux concessionnaires motos du Compiégnois. Place de l'Hôtel de Ville, l'association Accueil des Villes Françaises tiendra un stand pour accueillir les nouveaux Compiégnois.

De leur côté, les Amis des bibliothèques retrouveront les visiteurs sur la place du Change pour la vente de livres. "Nous faisons également appel à tous les collectionneurs, clubs et associations de passionnés de livres neufs ou anciens pour l'organisation d'un salon du bouquiniste" souligne Gérard Hutin. ■

Les inscriptions auront lieu les mercredis 10, 17 et 24 juin de 9h à 12h au bureau de l'Association des commerçants, 8 rue de la Sous-Préfecture, avec le Groupe Géraud pour le placement. Pour les Puces des particuliers, date limite de dépôt des inscriptions le 19 juin. Pour les demandes de dossier d'inscription, contactez le secrétariat de l'association au 03 44 40 28 28 ou par mail : acc9@wanadoo.fr

Trois visites guidées seront proposées gratuitement au public avec l'Office de Tourisme, le samedi 27 juin sur le thème "Histoire commerciale du centre-ville de Compiègne" et conduites par une guide conférencière de l'Agglomération de la Région de Compiègne (grenier à sel, Vieille Cassine, Place du Marché aux Herbes, Pont Saint-Louis, Parc Songeons, rue des Gourneaux, Place du Change en passant par la bibliothèque jusqu'à la rue Saint-Cornille). Heures des visites : 10h30, 14h30, 16h00. Le rendez-vous est fixé devant l'entrée de l'Office de Tourisme. Réservations au 03 44 40 01 00

Commerces, du nouveau !



Cash Converter, 28 rue du Harlay.



Lardoise gourmande, 12 rue d'Austerlitz.



Nooi magasin de pâtes, 37 rue de Paris.



Picard Surgelés, rue de Clermont.

SÉCURITÉ

Automobilistes, respectons les cyclistes !

Prévenir la plupart des risques d'accidents entre automobilistes et cyclistes passe par le respect mutuel du code de la route pour tous les usagers. Dans un précédent numéro, Compiègne Notre Ville s'est intéressé aux devoirs des cyclistes, aujourd'hui c'est plus particulièrement aux automobilistes que nous nous adressons afin que chacun prenne conscience de la vulnérabilité des deux-roues et en particulier des cyclistes.



La police municipale a lancé une vaste opération de prévention à la sortie des écoles afin de rappeler la nécessité, pour les cyclistes, de porter un casque et un gilet jaune et d'avoir un dispositif lumineux adapté. Autre réflexe que les policiers veulent voir disparaître : la circulation des deux-roues sur les trottoirs.

Conscientes comme de nombreuses villes de France de la nécessité de réduire l'usage des voitures, la Ville et l'agglomération de Compiègne se préoccupent de faciliter l'utilisation de la bicyclette, notamment par la création de pistes cyclables et un service de bus étendu et accessible à tous. Davantage de cyclistes, c'est en effet moins de voitures, moins de gaspillage de carburant, moins de pollution, moins de temps perdu à tourner en rond avant de trouver une place de stationnement.

Or trop souvent encore, on entend autour de nous : "Je ne circule pas en bicyclette en ville, c'est trop dangereux !". Il faut donc que les mentalités changent et cela passe par le respect du code de la route par tous.

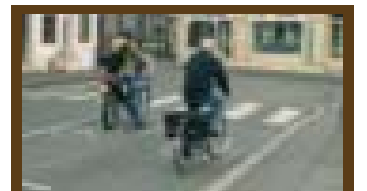
Automobilistes, voici quelques recommandations

- Avant de dépasser un ou plusieurs deux-roues, le conducteur doit s'assurer que la largeur de la chaussée le permet afin de respecter les distances de sécurité minimales et réglementaires : 1 mètre en agglomération, 1,50 m hors agglomération. Si les conditions ne sont pas réunies, il faut s'interdire de "passer quand même". Quelques secondes de patience sont préférables à toute prise de risque.
- Lors du dépassement, la vitesse doit être réduite et les distances de sécurité respec-

tées, tout particulièrement en cas de rafales de vent qui peuvent déporter les cyclistes de façon imprévisible.

- En fin de dépassement et avant de se rabattre, il faut vérifier sur la droite de la chaussée que le cycliste apparaît bien dans le rétroviseur.

- Au quotidien, il convient de ne pas ouvrir sa portière sans avoir vérifié au préalable que ce geste ne constitue pas un danger, notamment pour les deux-roues engagés sur la chaussée. ■



Suite à une demande du Collectif Compiégnois Ecologique et Solidaire, certains carrefours de feux tricolores ont été équipés de sas de sécurité matérialisés au sol en amont des feux et réservés aux cycles. Les automobilistes doivent donc marquer l'arrêt absolu devant le feu de signalisation rouge, fixe ou clignotant, l'arrêt se faisant en respectant la ligne pointillée d'arrêt perpendiculaire à la voie de circulation.

Pour votre sécurité à vélo, Quelques conseils pratiques

- Un vélo en bon état et bien équipé contribue à garantir votre sécurité ainsi que celle des autres usagers de la route. Votre bicyclette doit avoir deux freins, avant et arrière, un feu avant jaune ou blanc et un feu arrière rouge, un avertisseur sonore, des catadioptres, dispositifs rétro réfléchissants de couleur rouge à l'arrière de couleur blanche à l'avant, de couleur orange sur les côtés et sur les pédales.
- Portez des vêtements de couleur claire, ou mieux, un dispositif rétro réfléchissant. Le port d'un gilet rétro réfléchissant est obligatoire pour tout cycliste circulant hors agglomération par mauvaise visibilité, à fortiori de nuit.
- Portez un casque. Celui-ci réduit de 85% le risque de traumatisme crânien en cas d'accident.
- Surveillez l'état de vos pneus.
- Equipez votre vélo d'un écarteur de danger qui incite les automobilistes à s'écarter.

VIE PRATIQUE

CYBER-BASE

Un nouvel espace municipal au quartier des Jardins

Son ouverture au public est prévue le 2 juin. Réalisé en partenariat avec la Caisse des Dépôts et Consignations, ce 3^{ème} espace Cyber-base situé dans le quartier des Jardins à proximité du centre commercial du Puy du Roy, aura pour spécificité de faciliter tout particulièrement l'accès des personnes handicapées aux nouvelles technologies. Un dispositif qui sera étendu aux deux structures déjà existantes.



C'est en réalité dans les anciens locaux de l'Institut First que ce nouvel espace Cyber-base verra le jour. "Nous reprenons ainsi les compétences de cette association qui permettait aux handicapés mentaux, moteurs ou sensoriels de pouvoir se servir d'un ordinateur grâce à des logiciels adaptés" souligne Liliane Vézier, conseillère municipale déléguée aux Nouvelles Technologies. Des créneaux horaires, avec l'utilisation de matériels et logiciels spécifiques, seront donc plus particulièrement adaptés aux per-

sonnes handicapées. Ils seront animés par une animatrice de l'association Jean Colas (ex Institut First), qui intégrera l'équipe des animateurs déjà présente, et qui assurera ainsi, comme avant, l'accompagnement de ces personnes.

La Cyber-base "Les Jardins" sera dotée de huit ordinateurs PC, de webcams et de matériels spécifiques aux personnes handicapées (claviers et souris spéciaux, contacteurs...). Elle sera bien entendu parallèlement ouverte à tous les Compiégnois. Comme dans les deux autres espaces, il sera possible de venir avec son propre ordinateur portable et de se connecter en Wifi à l'Internet.

À partir de 8 euros par an, les utilisateurs pourront avoir accès à un ordinateur, à Internet et bénéficier des conseils des animateurs présents sur place.

Ouvrir les deux autres espaces aux handicapés

La volonté de la municipalité est d'aller plus

loin en prévoyant également sur les sites de Pompidou et de Bellicart, des créneaux horaires pour les personnes handicapées. «Un seul lieu n'est pas suffisant, surtout pour les personnes qui ont du mal à se déplacer» souligne Liliane Vézier. Ainsi, sur les 39 heures hebdomadaires mises en place à destination de ce nouveau public, les trois quarts se feront à la cyber-base des Jardins et un quart sur Pompidou et Bellicart. ■



Un investissement de 47250 euros, cofinancé par la Caisse des Dépôts, va permettre l'ouverture d'un nouvel espace Cyber-base dans le quartier des Jardins.

Cyber-base Les Jardins

5 bis rue Charles Faroux

Renseignements
03 44 42 56 30
<http://compiegne.cyber-base.org>
email : cyberbases@compiegne.fr

Ateliers destinés aux personnes handicapées :

mardi de 9h15 à 11h45, mercredi de 9h à 12h et de 13h45 à 18h45, jeudi de 14h15 à 18h45, vendredi de 9h15 à 11h45, samedi de 9h15 à 13h.

Ateliers et travaux pratiques ouverts à tous :

mardi de 15h30 à 17h et de 18h15 à 19h45, vendredi de 15h30 à 17h et de 18h15 à 19h45, samedi de 14h à 15h30.

Accès libre : mardi de 14h15 à 15h15 et de 17h à 18h, mercredi de 10h à 18h45, jeudi de 15h à 16h et de 17h à 18h45, vendredi de 9h15 à 11h45 et de 14h15 à 15h15 et de 17h à 18h, samedi de 9h15 à 13h30 et de 15h15 à 16h45.

Elections européennes

À l'occasion des élections européennes du dimanche 7 juin 2009, les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h.

BRÈVES

• Pharmacies de garde

- **Lundi 1^{er} juin** : Pharmacie Fontaine, 2 rue Solférino.
 - **Samedi 6 juin** : Pharmacie Parmentier, 31 rue Saint-Corneille.
 - **Dimanche 7 juin** : Pharmacie Gengembre, 11 rue Eugène Floquet.
 - **Samedi 13 juin** : Pharmacie Ginestet-Gueant, 38 rue Solférino.
 - **Dimanche 14 juin** : Pharmacie Saint-Jacques, 8 rue Magenta.
 - **Samedi 20 juin** : Pharmacie Fontaine, 2 rue Solférino.
 - **Dimanche 21 juin** : Pharmacie Grandsire, 372 avenue Octave Butin à Margny les Compiègne.
 - **Samedi 27 juin** : Pharmacie Saint-Côme, 20 rue du Général Kœnig.
 - **Dimanche 28 juin** : Pharmacie de Royallieu, 34 rue des Frères Lumière.
- Dans la semaine, la pharmacie de garde qui assure la permanence en soirée est affichée sur la façade des pharmacies. Après 21 heures, il convient de se présenter au Commissariat de Police, 41 rue Saint-Germain à Compiègne, muni de l'ordonnance médicale.
SAMU/SMUR : tél. 15

• Recensement militaire

Le recensement est obligatoire pour tous les jeunes Français dès leur 16^{ème} anniversaire. Les intéressés ont trois mois pour se présenter en mairie, munis de leur carte nationale d'identité et du livret de famille.

L'attestation qui leur sera délivrée sera nécessaire pour l'inscription aux examens et permis de conduire et leur permettra d'être inscrits d'office, à 18 ans, sur la liste électorale.
Renseignements au 03 44 40 72 30.

• L'armée de l'air recrute

L'armée de l'Air offre, au travers du recrutement des militaires la possibilité d'acquiescer une expérience professionnelle et personnelle.
Renseignements auprès de la Base aérienne 110 - BIR/section recrutement - 60314 Creil cédex - tél. 03 44 28 70 91 ou 03 44 28 67 71 ou auprès du Chargé de mission, Roger Courcier, qui assure des permanences à l'Espace du Puy du Roy (salle A), 5 bis rue Charles Faroux à Compiègne, les 1^{er} et 3^{ème} mercredis de chaque mois, de 17h à 18h.

• Collectes de sang

Prochaines collectes : le mercredi 10 juin de 14h à 19h et le samedi 27 juin de 8h30 à 12h, dans les salles annexes 2 et 3 de l'Hôtel de Ville, 2 rue de la Surveillance.
Rens. au 03 44 85 25 08.

• Inscriptions à l'Ecole des Beaux-Arts

Les inscriptions pour les cours dispensés à l'école des Beaux-Arts dès la rentrée de septembre 2009, se poursuivent jusqu'au 12 juin et reprendront début septembre.
Renseignements à l'Ecole municipale des Beaux-Arts, 2 rue Saint-Nicolas, tél. 03 44 86 84 04.

LYONNAISE DES EAUX

Remboursement du dépôt de garantie des compteurs d'eau

En application du décret visant à modifier les modalités de dépôt de garantie pour les compteurs d'eau, Lyonnaise des Eaux remboursera l'ensemble des habitants de Compiègne concernés par cette mesure, en déduction de facture ou, le cas échéant, par chèque, de la totalité versée lors du dépôt de garantie.

Le remboursement est systématique, aucune démarche n'est à entreprendre, il se fera automatiquement lors de la prochaine facture.

De nouveaux services pour mieux maîtriser sa consommation

Lyonnaise des Eaux propose aux foyers qui le désirent des services optionnels innovants :

- **Le relevé électronique des compteurs d'eau** qui ne requiert plus la présence du

client au moment de la relève et lui facilite la vie ;

- **Une alerte "temps réel" en cas de fuite ou de consommation d'eau anormale** qui pourra être proposée par mail ou SMS à l'ensemble des foyers des communes équipées de télé-relève fixe longue portée ;

- **Une assurance et une assistance en cas de fuite**, une garantie contre les mauvaises surprises et les surcoûts.

La Lyonnaise des Eaux a mis par ailleurs en place une nouvelle présentation de la facture d'eau, plus claire et didactique afin d'aider les consommateurs à mieux comprendre leur facturation et maîtriser leur consommation d'eau.

Cette nouvelle facture est également disponible en version numérique sur Internet.

Toutes ces offres sont disponibles sur www.lyonnaise-des-eaux.fr/particuliers ■

Permanences des députés

Lucien Degauchy, député de Compiègne-sud, tient ses permanences le lundi de 16h30 à 17h30 au centre de rencontres de la Victoire et de 18h15 à 19h au centre social, rue du Docteur Roux, le mercredi de 9h à 12h à l'Hôtel de Ville, le samedi de 9h à 10h à l'Hôtel de Ville et de 11h à 12h, au local du Puy d'Orléans au Clos des Roses, avenue du Général Weygand.

François-Michel Gonnot, député de Compiègne-nord, reçoit à l'Hôtel de Ville de Compiègne toutes les semaines sur rendez-vous. Pour le rencontrer, appeler au 03.44.09.12.19. On peut aussi lui écrire à l'Hôtel de Ville de Compiègne. ■

DISPARITIONS

Jean Wallon est récemment disparu



Jean Wallon, décédé en janvier 2009, fut un membre actif du mouvement de résistance gaulliste en 1942-43 et joua un rôle déterminant au sein du Comité de Libération de l'Oise.

Ingénieur chimiste devenu industriel après la guerre, Jean Wallon qui était aussi descendant en ligne directe de l'historien et homme politique valenciennois Henri Wallon, fut membre du mouvement de Résistance gaulliste OCM à partir de mars 1942 sur Paris. En décembre 1943, il fut détaché au groupe Jean-Marie du réseau de renseignements Buckmaster et fut envoyé dans l'Oise au début de l'année 1944 pour empêcher le Parti communiste bien implanté dans la Résistance isarienne de contrôler tous les pouvoirs locaux à la Libération.

Jean Wallon fut admis au Comité départemental de l'Oise, où il représentait l'OCM, et il en assuma par la suite la présidence. Au printemps 1945, il quitta le département pour s'installer à Neuilly-sur-Seine.

En tant que membre particulièrement actif du mouvement de Résistance gaulliste et ayant joué un rôle déterminant au sein du Comité de Libération de l'Oise, il revint à Compiègne en novembre 1982 pour apporter son témoignage lors du colloque organisé par la Société d'histoire moderne et contemporaine, sur la IV^{ème} République :

"La IV^{ème} République a commencé dans le département de l'Oise par la prise de la Préfecture et l'installation du préfet de la résistance Yves Perony. Elle s'opéra alors que les troupes allemandes n'avaient pas encore quitté la région et avant l'arrivée des Américains..."

Pour comprendre cette situation, il faut remonter quelques six mois en arrière, lorsque le général de Gaulle prit conscience que les seuls à s'organiser efficacement dans la Résistance pour l'après libération étaient les communistes et qu'il était nécessaire de ne pas laisser encercler la capitale par des départements dont tous les préfets seraient des membres de ce parti.

C'est la raison pour laquelle Yves Perony, mon cousin, mon frère aîné et moi-même, tous parisiens, fûmes parachutés en avril 1944 avec les pouvoirs les plus étendus dans le département de l'Oise".

Jean Wallon s'occupa plus spécialement de la région de Compiègne et créa avec Jean Legendre l'Oise Républicaine dont ce dernier fut le rédacteur en chef.

Jean Wallon venait de terminer de rédiger ses mémoires ; il est décédé des suites d'un accident de voiture, à l'âge de 91 ans. ■

Paul Villin nous a quittés

Il est né en juin 1928 à Compiègne, une ville à laquelle il est demeuré fidèle jusqu'à sa disparition survenue à la fin de mars dernier.

Paul Villin s'était beaucoup investi dans la vie locale et notamment dans le secteur socio-professionnel.

Ainsi il fut vice-président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Oise, conseiller prud'hommes et juge au tribunal de commerce. Mais le nom de Paul Villin s'est aussi inscrit au fronton de l'entreprise de plomberie-chauffagiste qu'il a créée en 1954. Il n'avait alors pas 25 ans et "la maison Villin" a rapidement pris de l'ampleur au point de déménager de la rue du Grand-Ferré où elle fut créée pour rejoindre la zone de Mercières. Philippe Villin, fils de Paul et ancien directeur général du Figaro, confesse que son père fut toujours pour lui "un exemple à suivre".

Paul Villin a été inhumé dans le caveau familial à Vieux-Moulin en présence de sa famille, de ses amis et des anciens employés de la "Maison Villin" qui ont tenu à rendre hommage à ce patron d'exception disparu à l'âge de 81 ans. ■

Co-directeur de la publication : Philippe Marini - Co-directeur de la publication : Françoise Trousselle

Réalisation : Service communication (ville de Compiègne)

Impression : Imprimerie de Compiègne - Régie publicitaire : ESER - tél. 01 48 12 00 20

Hôtel de Ville - BP 30009 - 60321 Compiègne
www.compiègne.fr



VOUS ACCUEILLE SUR 500m²

venez découvrir nos nouvelles collections !



Conditions spéciales en magasin



ouvert le lundi de 14h30 à 19h
du mardi au samedi
de 10h - 12h et 14h - 19h

41 rue Notre-Dame de Bon Secours - 60200 Compiègne
Tél. : 03 44 20 11 61 - www.ruggeri.fr

Bijoux et montres,
venez découvrir toutes les tendances

Rampazzo
Bijouterie - joaillerie
27, rue Solferino
Compiègne

